



EUROSIT SA capital de 2 223 318 €
 Zone industrielle Saint-Eloi
 BP 11 - 58028 NEVERS CEDEX France
 tel 03.86.21.68.00 - eurosit@eurosit.fr

SIRET : 775 732 811 00044
 NAF : 3101Z



TVA : FR3775732811
 RCS : 775 732 811 NEVERS
 REP : FR014121 N° d'enregistrement en application
 de l'article L.541-10 du code de l'Environnement

Responsable commercial	Suivi par	No client
J.LOPES	BETTY MARTIN	133161

FACTURE 573584

du 29/06/2022

SI CONTACT

110 RUE EMILIE GAUTIER
 ZAC DE L ENFANT
 13290 AIX- EN- PROVENCE
 FRANCE

Acheteur

Adresse livraison

RICHARDSON AC SERVICE INFORMATIQUE 2 PLACE GANTES 13002 MARSEILLE FRANCE
--

Id TVA CEE FR00827498460

No	N/Réf	Quantité facturée	U	Prix tarif unitaire	Remise %	Prix net unitaire	Prix total
1	BL No F18629*1 F18629* V/Réf DEV0181617-36670 S653GA*9e9L*42A00 Eco-contribution unitaire moyenne de la référence:2.57 LIGNE S ECO, PIETEMENT ETOILE.ALUMINIUM PEINT, ACCOTOIRS REGLABLES SYNTHETIQUES 3D, DOSSIER HAUT.RESILLE+RENFORT LOMBAIRE, MECANIQUE SYNCHRONE ASSISE AVEC TRANSLATION D'ASSISE, CONTACT SOL ROUL.SOLS TEXTILES D65, COULEUR PIETEMENT GRIS.ALU, EMBALLAGESEMI-MONTE, COLORIS RESILLE 3D NOIRE, ASSISE DUO PANTHERE	1	U	505,00	52,00	242,40	242,40
2	007010*9999*P0000 PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT, PARTICIPATION TO PACKAGING	1	U	60,00		60,00	60,00

Information : EUROSIT sera fermée du 01 au 21 août 2022.

Pour une livraison avant fermeture, merci de passer vos commandes avant le 02/07/22 (avant le 09/07/22 pour les délais Tempo).

Expédition	FRANCO	Total marchandises	302,40
Reglement	VIREMENT	Eco-Contributio	2,57
	45 JOURS FDM	Montant total HT	304,97
Date d'échéance	15/08/2022	Montant TVA	60,99
	Facture établie selon nos conditions générales de vente réputées connues et acceptées, qui dans tous les cas priment sur les conditions d'achat de nos clients. Nos marchandises restent notre propriété, suivant les règles de clause de réserve de propriété énoncées dans nos CGV (Loi n° 80-3358 DU 12/05/1980)	Net à payer	365,96

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ (Décret 2012-1115 du 01/10/2012) et pénalités de retard au taux de base bancaire majoré de 5 points. Escompte pour paiement anticipé aux taux Euribor 1 mois prorata temporis avec franchise de 15 jours (seule la TVA correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction).

29/06/2022

L.C.L. : IBAN FR61 3000 2075 6000 0006 0076 Z81 -- BIC : CRLYFRPPXXX
 C.A. Centre Loire : IBAN FR76 1480 6580 0070 0203 6570 235 -- BIC : AGRIFRPP848
 Caisse Epargne BFC : IBAN FR76 1213 5003 0008 0030 4016 626 -- BIC : CEPAFRPP213
 Société Générale : IBAN FR76 3000 3023 1100 0200 2247 529 -- BIC : SOGEFRPP